

## Communiqué de Serge Godard, Maire de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, le 13 août 2012

La Ville de Clermont-Ferrand a été saisie le 14 juin dernier d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant le site de l'Hôtel Dieu dans sa totalité, pour un prix de 25 millions d'euros, le CHU ayant conclu un accord à ce prix avec un acheteur souhaitant rester anonyme.

Depuis cette date, j'ai conduit des discussions à différents niveaux, avec le Directeur général du CHU, Monsieur le Préfet et le Directeur de Cabinet de Madame Marisol Touraine, Ministre en charge des affaires sociales et de la santé.

J'ai fait procéder dans le même temps à un examen approfondi sur le plan juridique et financier de cette déclaration d'intention d'aliéner.

J'ai décidé de renoncer au droit de préemption aux conditions fixées, étant garant, en tant que Maire, du bon emploi de l'argent public et de l'équilibre de nos finances municipales, conformément à la pratique constante de bonne gestion des municipalités qui se sont succédé depuis la Libération.

En effet, l'ensemble des éléments dont je dispose m'a amené à conclure que ni la Ville, ni les opérateurs qu'elle choisirait pour la requalification du site, ne seraient en mesure d'équilibrer financièrement une opération d'aménagement de qualité, très complexe et grevée de lourdes contraintes archéologiques et patrimoniales.

Depuis l'évaluation financière initiale du site de l'Hôtel Dieu à hauteur de 30 millions d'euros, la situation a évolué : la crise économique, commencée en 2008, s'accroît et déprime le marché de l'immobilier, comme en témoignent à la fois la baisse du nombre de permis de construire déposés et des ventes de logements neufs.

Pour autant, je reste très attaché à ce que le CHU de Clermont-Ferrand puisse, le plus rapidement possible, encaisser les sommes dont il a besoin pour faire face à ses impératifs de financement.

Aussi la Municipalité de Clermont-Ferrand est-elle prête à s'engager à une acquisition à hauteur de 20 millions d'euros, net vendeur, de l'ensemble du site de l'Hôtel Dieu, d'ici la fin 2012 et sans condition suspensive, afin d'y conduire une opération d'urbanisme exemplaire compatible avec les capacités financières de la Collectivité.

Si cette proposition recueille l'accord du vendeur, je la présenterai au Conseil Municipal dès sa prochaine séance.

Je reste persuadé qu'une issue positive et conforme à l'intérêt général pourra très rapidement être trouvée.

**Serge Godard,  
Maire de Clermont-Ferrand**